



DEL-2025-0057

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 13

OBJET :
**REPRISE TRACTEUR
POUR LES SERVICES
TECHNIQUES**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 20 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., Mme DURAND A., M CAILLER R., Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU B., Mme BARON A., M DUGUE V., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M GAULTIER J-L,
Mme PASQUEREAU C., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme HERBRETEAU M-A.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme JOLIVET C.

SECRETAIRE : Mme FONTENEAU C.

Monsieur le Maire explique que le tracteur John Deere acheté en 2018 doit être vendu suite à son remplacement par le tracteur Yanmar validé précédemment.

Suite à la consultation, l'offre de l'entreprise Servimac a été retenue avec un montant de reprise fixé à 15 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'Autoriser** Monsieur le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à céder le tracteur de marque « John Deere » à la société « Servimac » à Chemillé, pour un montant de 15 000€, et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier
- la recette sera imputée au budget principal au compte 775 « Produits des cessions d'immobilisations »

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 25 NOV. 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 25 NOV. 2025



Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Pascal EVIN

